



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 2 DECEMBRE 2016**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 19-20161202

**ACQUISITION ET LIVRAISON DE BIO-COMPOSTEURS
INDIVIDUELS EN PLASTIQUE ET LEURS ACCESOIRES**

L'an deux mille seize, le deux du mois de décembre à neuf heures quarante-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

ETAIENT PRESENTS

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 36
Absents représentés : 9
Absents : 3

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER PAYET, Jacqueline FRUTEAU BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Monique BENARD DESLAIS, Mimose DIJOUX RIVIERE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie-France RIVIERE, François ROUSSETY, Catherine TURPIN, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Jessica SELLIER.

Colette FONTAINE, Paulet PAYET

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Inelda BAUSSILON, Harry MUSSARD, Blanche-Reine JAVELLE, Jean-Daniel LEBON, Marie-Jo LEBON, Rose-Andrée MUSSARD, Axel VIENNE, Raymonde VIENNE.

Alin GUEZELLO, François RIVIERE.

- Commune de L'Entre-Deux -

Bachil VALY, Isabelle GROSSET PARIS

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Jessica SELLIER*).

Jean-Jacques VLODY (*Représenté par Colette FONTAINE*), Béatrice MOREL-CARRERE (*Représentée par Paulet PAYET*).

- Commune de Saint-Joseph -

Gilberte GERARD (*représentée par Rose-Andrée MUSSARD*), Christian LANDRY (*représenté par Inelda BAUSSILLON*), Marie-Andrée LEJOYEUX (*représentée par Blanche Reine JAVELLE*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Axel VIENNE*)

Priscilla PAYET (*représentée par François RIVIERE*)

- Commune de L'Entre-Deux -

André DUPREY (*représenté par Bachil VALY*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune de Saint-Joseph -

Henri-Claude HUET, Harry-Claude MOREL.

Harry MALET.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**ACQUISITION ET LIVRAISON DE BIO-COMPOSTEURS INDIVIDUELS EN PLASTIQUE
ET LEURS ACCESSOIRES**

Note de synthèse

Le Président informe l'Assemblée qu'en août 2016, la CASUD a lancé une consultation ayant pour objet :

- d'une part, la fourniture et la livraison pour le territoire de la CASUD :
 - de kits de compostage composés d'un bio-composteur individuel en plastique, d'un bio-seau et d'une fourche de retournement de compost ;
 - des accessoires de compostage uniquement (bio-seau et fourche de retournement de compost).
- d'autre part, la reprise des bio-composteurs usagés.

I) Descriptif des prestations

Les prestations à réaliser sont :

- La fourniture et la livraison au domicile du demandeur d'un kit de compostage composé d'un bio-composteur individuel en plastique d'un volume de 400 L et ou de 750 L (plus ou moins 20 %), d'un bio-seau et d'une fourche de retournement de compost,
- La fourniture et la livraison des accessoires de compostage (bio-seau et fourche de retournement de compost) dans les locaux de la CASUD,
- La reprise des bio-composteurs usagés (en bois et en plastique) remplacés par un nouveau kit de compostage.

II) Caractéristiques du marché

Il s'agit d'un marché public de services.

Il ne s'agit pas d'un marché alloti.

Il ne s'agit pas d'un marché à tranches.

Le marché est couvert par l'accord-cadre sur les marchés publics.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant minimum annuel de 70 000 € HT et un montant maximum annuel de 300 000 € HT au sens de l'article 78 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, relatifs aux marchés publics et des accords-cadres au sens de la directive 2004/18/CE.

b) Analyse, sélection des candidatures du marché « Acquisition et livraison de bio-composteurs en plastique et leurs accessoires »

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur a sélectionné les candidatures puis a présenté son rapport à la Commission d'Appel d'Offres. Celle-ci a validé le procès-verbal présenté par le représentant du Pouvoir Adjudicateur et a donc sélectionné les candidatures suivantes : LRVP, FCI AQUA TECHNOLOGY, VERLEO, R2D2.

c) Attribution du marché « Acquisition et livraison de bio-composteurs en plastique et leurs accessoires »

Le 1^{er} décembre 2016, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le marché « Acquisition et livraison de bio-composteurs individuels en plastique et leurs accessoires » au candidat : FCI AQUA TECHNOLOGY pour les prix indiqués à l'Acte d'Engagement (notamment pour un montant de 228,00 € HT par bio composteur).

L'ensemble des pièces relatives à cette procédure de marché sont consultables par les élus qui le souhaitent sur simple demande ou directement au siège administratif de la CASUD (pendant les horaires d'ouverture) auprès de la Direction de la Commande Publique.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- D'approuver la procédure de consultation du marché « Acquisition et livraison de bio-composteurs individuels en plastiques et leurs accessoires » ;
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec FCI AQUA TECHNOLOGY;
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la procédure de consultation du marché « Acquisition et livraison de bio-composteurs individuels en plastiques et leurs accessoires » ;**

